



Une institution comme l'Hospice général, pour être professionnelle, crédible et fiable, doit pouvoir s'appuyer entre autres sur une politique des ressources humaines clairement définie.

Cette politique a pour but de permettre à la fois de renforcer les compétences et la reconnaissance du personnel, de promouvoir la qualité de l'environnement de travail, d'améliorer les dynamiques d'équipes et de garantir une égalité de traitement.

Pour ce faire, la Fonction ressources humaines (RH) a élaboré une politique qui prend essence dans des valeurs et des principes essentiels (voir document joint).

Chaque année, la Fonction ressources humaines publie un Bilan social qui dresse un état des lieux complet des ressources humaines à l'Hospice général.